

Propos recueillis par Fabrice CAHEN

# Triangle de Gonesse : le pied de nez des opposants à l'urbanisation

[Île-de-France & Oise](#) | [Val-d'Oise](#) |

Louis Mbembe | 18 mars 2018, 20h04 | MAJ : 18 mars 2018, 21h18 | 0



Gonesse, ce dimanche. Des opposants au projet d'urbanisation du Triangle de Gonesse se sont réunis ce dimanche pour planter de l'orge sur une parcelle agricole. L'établissement public foncier d'Ile-de-France les avait exhortés quelques jours plus tôt à quitter les lieux. LP/Louis Mbembe

**Des membres du Collectif pour le Triangle de Gonesse se sont réunis ce dimanche pour planter de l'orge sur une parcelle qu'ils occupent le long de la D 170.**

Des pioches, des pelles et quelques graines. C'est munis de cet attirail de jardinier qu'une quinzaine de membres du Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG) se sont rassemblés ce dimanche, sur la parcelle de terre qu'ils cultivent le long de la D 170.

Ces opposants à l'urbanisation de cette zone y sont venus « préparer des semis d'orges » et entretenir les cultures déjà présentes, explique Rachida Delbachir, en observant une de ses camarades labourer la terre. « Nous sommes là parce que l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) nous a enjoint de ne plus nous rendre dans cet espace », déclare Bernard Loup, président du CPTG. Il s'agit « d'une riposte » contre cette « décision ridicule d'évacuer nos cultures ».

Le 9 mars dernier, le collectif a en effet reçu par la voie d'[un huissier diligenté par l'EPFIF](#), un courrier le sommant d'abandonner et de débarrasser de toutes plantations ce champ qu'il cultive depuis mai 2017. Motif : il s'agit d'une propriété de l'EPFIF, qui affirme disposer, pour ce terrain, d'une convention d'exploitation agricole avec la SCEA Griset.

Une lettre qui intervenait après la décision du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, le 6 mars, [d'annuler la création de la zone d'aménagement concerté](#) (ZAC) qui doit, entre autres, accueillir le [complexe de commerces et de loisirs EuropaCity](#) ainsi qu'une gare du Grand Paris Express pour 2027. Une victoire pour le CPTG, qui perçoit alors la procédure de l'EPFIF comme une volonté de lui nuire à la suite de cette décision judiciaire.

« Nous avons passé un accord oral avec l'exploitant de cette parcelle par l'intermédiaire d'un autre exploitant agricole. Il nous a prêté ce terrain. Il faudra que l'EPFIF prouve qu'ils en sont bien les propriétaires », prévient Bernard Loup pour contester l'illégalité de la présence du collectif sur la parcelle. S'il n'exclut pas qu'une erreur sur l'identité du véritable exploitant agricole ait pu être commise par le CPTG, « personne n'est venu nous voir et nous sommes en très bons termes avec tous les exploitants du Triangle », tient à préciser Bernard Loup.

### **Pas du goût de l'EPFIF ni du maire**

« Je confirme que nous avons une convention d'exploitation temporaire sur la parcelle concernée » avec un exploitant agricole qui n'est pas celui évoqué par le CPTG, argue pour sa part Guillaume Idier, directeur de la communication de l'EPFIF. Selon lui, la lettre envoyée aux opposants répond aux besoins « de cet exploitant agricole d'entretenir ses parcelles et y réaliser les travaux de semis. Il a besoin de faire cela avant le 15 mai. »

Une position également défendue par le maire (PS) de Gonesse, Jean-Pierre Blazy. Pour l'élu, « l'occupation illégale d'un terrain sans autorisation n'est pas admissible dans un état de droit, condamne-t-il dans un communiqué. Le CPTG fait preuve d'une certaine hypocrisie lorsqu'il dit être surpris que l'EPFIF lui ordonne de quitter les lieux alors qu'il sait très bien qu'il occupe une parcelle sans autorisation officielle. »

Pas de quoi impressionner le collectif. « Nous verrons les suites que donnera l'EPFIF, lance Bernard Loup. En attendant, à travers cette parcelle, on s'approprie le Triangle. » Une nouvelle action du CPTG est prévue le 27 mai prochain.

[Val-d'Oise](#)    [Triangle de Gonesse](#)    [CPTG](#)    [EuropaCity](#)

---